



L'INTIMIDATION : QU'EST-CE QUI SE PASSE DANS NOS ÉCOLES?

Pour bon nombre d'enfants, aller à l'école est difficile au quotidien. Ils ne se concentrent plus sur l'apprentissage, et ce qu'ils souhaitent avant tout, c'est terminer leur journée à l'école sans qu'ait lieu une autre interaction négative avec un pair. L'intimidation n'est pas un phénomène strictement canadien ou nord-américain : elle existe aux quatre coins de la planète et affecte non seulement les enfants, mais aussi toute personne, peu importe l'âge, la classe sociale, l'ethnicité, le niveau de scolarité et le statut socioéconomique, que ce soit au travail, à la maison ou même au cours d'activités quotidiennes (Monks, Smith, Naylor, Barter, Ireland et Coyne, 2009).

Il existe de nombreuses façons de définir l'intimidation. Récemment, elle a été décrite comme un « comportement agressif orienté vers un but qui porte préjudice à une autre personne dans le contexte d'un rapport de force inégal » [traduction libre] (Volk, Dane et Marini, 2014, p. 327). Des cultures différentes peuvent la définir différemment ou utiliser un terme différent pour la désigner (Hellström, Persson et Hagquist, 2015) mais, indépendamment de ces différences, ses manifestations en milieu scolaire ont été étudiées dans un grand nombre d'études à grande échelle.

Le présent article analyse les réponses aux questions liées à l'intimidation dans les questionnaires contextuels d'évaluations pancanadiennes et internationales à grande échelle auxquelles des élèves canadiens ont participé. Il

portera sur la fréquence des comportements associés à l'intimidation dans différentes années d'études et au fil du temps au Canada, et fera le lien entre diverses variables contextuelles et l'intimidation. Le fait que l'intimidation a une incidence sur la réussite des élèves est bien documenté (Martin, Mullis, Foy et Hooper, 2016; Mullis, Martin, Foy et Hooper, 2016, 2017; OCDE, 2017; UNESCO, 2019) et ne sera pas abordé spécifiquement dans le présent numéro de *L'évaluation... ça compte!*

Il existe de nombreuses approches pour étudier l'intimidation en milieu scolaire. Pour certains chercheurs, la meilleure façon de l'expliquer est d'examiner les interactions sociales au sein d'un groupe donné, tel qu'un réseau social. Pour d'autres, les rapports d'observation donneront une description beaucoup plus détaillée de la dynamique sociale d'un groupe (Volk, Espelage et Veenstra, 2017). Des projets d'évaluation à grande échelle étudient le phénomène en s'articulant autour de ses manifestations concrètes du point de vue de la victime. Ces types d'évaluation font appel à un questionnaire contextuel pour demander aux élèves de signaler s'ils ont été exposés à certains comportements d'intimidation et, si oui, à quelle fréquence. Ces comportements peuvent être classés en différents types, à savoir l'intimidation physique, verbale, relationnelle et, plus récemment, en ligne.

La façon dont les évaluations mesurent l'intimidation

Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) est administré tous les trois ans auprès d'un grand échantillon d'élèves de 8^e année/2^e secondaire partout au Canada. Dans le cycle le plus récent du PPCE (2016), le questionnaire de l'élève qui accompagnait l'évaluation demandait aux élèves d'utiliser une échelle de Likert à quatre points pour signaler la fréquence de sept comportements d'intimidation. Une échelle de l'intimidation en contexte scolaire a été créée à partir de ces réponses.

La TEIMS (Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences) est administrée tous les quatre ans auprès d'échantillons d'élèves de 4^e et 8^e année/2^e secondaire, dans plusieurs provinces. Dans le cycle le plus récent de la TEIMS (2015), le questionnaire de l'élève qui accompagnait l'évaluation couvrait neuf comportements, en demandant aussi aux élèves d'en signaler la fréquence selon une échelle de Likert à quatre points. Il convient de noter que les questionnaires pour l'ensemble des élèves de 4^e et 8^e année/2^e secondaire s'articulaient autour des mêmes comportements, permettant ainsi une comparaison directe entre différentes années d'études. Comme pour le PPCE, une échelle de l'intimidation en contexte scolaire a été dérivée de ces réponses (Martin, Mullis, Hooper, Yin, Foy

et Palazzo, 2016). Outre la TEIMS, le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) a été administré auprès d'un grand échantillon d'élèves de 4^e année dans la plupart des provinces en 2011 et en 2016. Le PIRLS utilise les mêmes items pour décrire les comportements d'intimidation que la TEIMS, ce qui permet une comparaison directe au fil du temps selon l'échelle de l'intimidation en contexte scolaire chez les élèves de 4^e année.

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est administré tous les trois ans, auprès de grands échantillons d'élèves de 15 ans dans toutes les provinces. En 2015, le PISA a aussi mis au point un indice d'exposition au harcèlement en utilisant un certain nombre d'items connexes et une échelle de Likert à quatre points (OCDE, 2016).

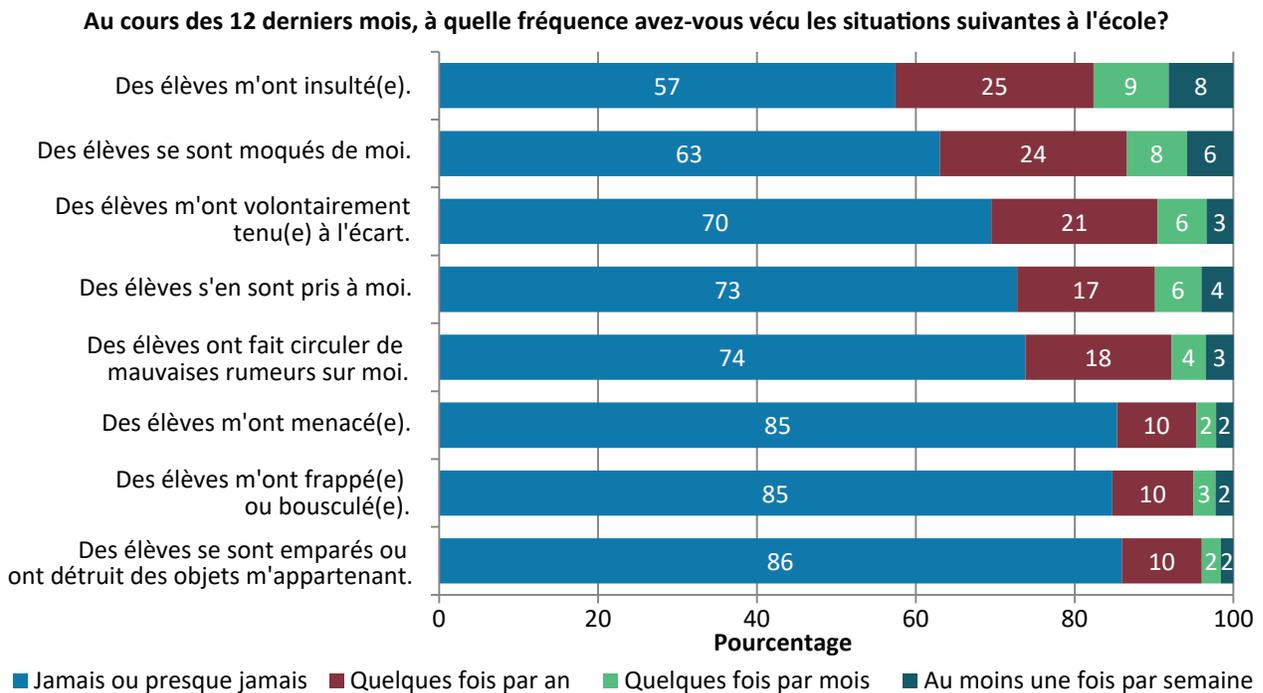
Bien que les mesures soient légèrement différentes pour chaque enquête, les concepts sont très similaires (ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande, 2017) et les corrélations semblent indiquer qu'il existe un niveau élevé de concordance entre les mesures du PISA et celles de la TEIMS (et du PIRLS), ainsi qu'entre celles du PISA au fil du temps et celles de la TEIMS au fil du temps et dans différentes années d'études (Smith et López-Castro, 2017).

Comparativement aux moyennes internationales, les élèves canadiens de 15 ans signalent une plus grande fréquence de l'intimidation.

Parmi les 53 pays et économies pour lesquels des données étaient disponibles dans le cadre du PISA 2015, seulement cinq (Lettonie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Macao-Chine et Australie) ont enregistré une valeur plus élevée pour l'indice d'exposition au harcèlement par rapport au Canada, ce qui suggère une fréquence relativement élevée de l'intimidation dans ces pays. En effet, une Canadienne ou un Canadien de 15 ans sur cinq a signalé être victime d'une forme d'intimidation au

moins quelques fois par mois. La forme d'intimidation la plus fréquente était « Des élèves m'ont insulté(e) » (ou intimidation verbale), avec 18 p. 100 des élèves signalant la manifestation d'un tel comportement au moins quelques fois par mois. Bien que les menaces (physiques) d'emblée plus graves aient eu lieu moins fréquemment, 15 p. 100 des élèves ont signalé que d'autres élèves les avaient frappés ou bousculés quelques fois par année ou plus fréquemment (figure 1).

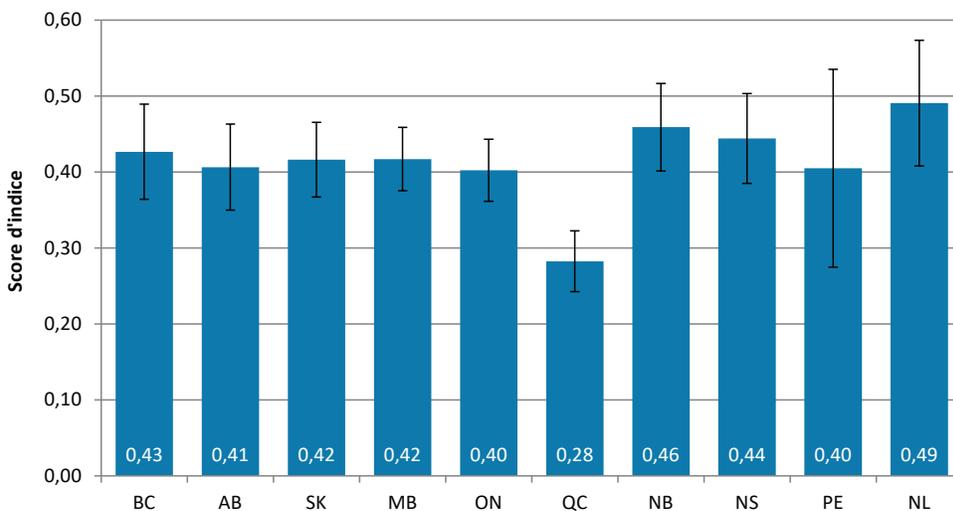
FIGURE 1 Pourcentage d'élèves canadiens qui ont signalé être exposés à des comportements d'intimidation : PISA 2015



En ce qui concerne l'indice d'exposition au harcèlement du PISA, les provinces présentent plus de similitudes que de différences, comme le montre la figure 2. Le Québec a un score statistiquement plus faible pour l'indice comparativement à toutes les autres provinces,

à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. La seule autre différence statistiquement significative est que les élèves de Terre-Neuve-et-Labrador (0,49) ont signalé des niveaux plus élevés d'intimidation par rapport à leurs homologues en Ontario (0,40).

FIGURE 2 Indice d'exposition au harcèlement par province canadienne : PISA 2015



Au Canada, la proportion d'élèves victimes d'intimidation ne varie pas selon la langue du système scolaire, mais elle varie légèrement selon le sexe.

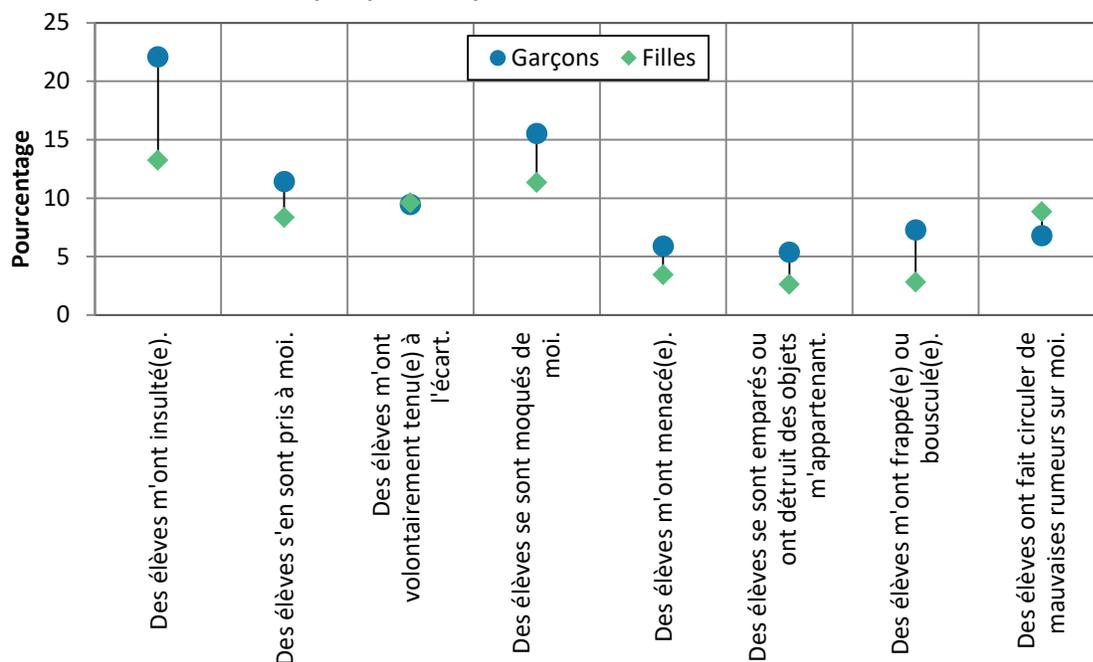
En analysant les résultats du PISA selon la langue, il n'y a pas de différences notables selon la langue du système scolaire pour six des huit comportements d'intimidation abordés dans le questionnaire de l'élève. Cependant, plus d'élèves des systèmes scolaires de langue anglaise ont signalé que d'autres élèves s'en étaient pris à eux quelques fois par mois ou plus fréquemment par rapport à ceux

des systèmes scolaires de langue française (11 p. 100 et 5 p. 100, respectivement). En outre, 10 p. 100 des élèves des systèmes scolaires de langue anglaise ont signalé que d'autres élèves les avaient volontairement tenus à l'écart au moins quelques fois par mois par rapport à 6 p. 100 dans les systèmes scolaires de langue française.

La documentation semble indiquer qu'il existe des différences selon le sexe pour certains types d'intimidation, mais pas pour d'autres (UNESCO, 2019). Les garçons ont tendance à être victimes d'intimidation physique plus fréquemment que les filles; la tendance inverse est observée en matière d'intimidation verbale (Smith, López-Castro, Robinson et Görzig, 2019). Au Canada, les données du PISA 2015 démontrent plus de similitudes que de différences entre les sexes chez les élèves de 15 ans. Cependant, pour six des huit comportements étudiés, plus de garçons que de filles ont signalé être victimes au moins quelques fois par mois. Cette constatation correspond aux moyennes internationales du PISA 2015 (OCDE, 2016). La figure 3 montre le pourcentage d'élèves canadiens qui ont signalé être victimes d'intimidation au moins quelques fois par mois. C'est seulement pour la catégorie « Des élèves m'ont volontairement tenu(e) à l'écart » qu'il n'existe aucune différence statistique entre les sexes. Il mérite aussi d'être noté que c'est seulement pour la catégorie « Des élèves ont fait circuler de mauvaises rumeurs sur moi » qu'un plus grand nombre de filles que de garçons ont signalé être des victimes. Il convient de noter que, même si la plupart des différences sont statistiquement significatives, il existe une différence inférieure à 5 p. 100 entre les sexes, à l'exception de l'énoncé « Des élèves m'ont insulté(e) », où la différence entre les garçons et les filles est de 9 points de pourcentage (figure 3).

Pour le PISA, le statut d'immigrante ou immigrant des élèves est indiqué en utilisant trois catégories : les élèves non issus de l'immigration (ceux dont au moins un des parents est né dans le pays de résidence), les élèves de première génération (ceux qui, comme leurs parents, ne sont pas nés dans le pays de résidence) et les élèves de deuxième génération (ceux qui, contrairement à leurs parents, sont nés dans le pays de résidence). Le Canada compte l'une des plus grandes proportions d'élèves issus de l'immigration parmi les pays participant au PISA, 30 p. 100 des élèves de 15 ans étant de première ou deuxième génération. Selon le PISA 2015, l'indice d'exposition au harcèlement indique, pour presque tous les pays, soit qu'il n'y a aucune différence statistique entre les élèves issus de l'immigration (de première ou deuxième génération) et ceux non issus de l'immigration, soit que les élèves issus de l'immigration sont plus exposés à l'intimidation. C'est seulement dans trois pays (Australie, Macao-Chine et Canada) que les élèves non issus de l'immigration sont plus exposés à l'intimidation que ceux issus de l'immigration (OCDE, 2016). Les résultats du Canada correspondent à la méta-analyse effectuée par Vitoroulis, Vaillancourt et Brittain (2015), qui ont conclu que le statut d'immigrante ou immigrant en soi n'est pas suffisant pour expliquer la fréquence de l'intimidation dans les écoles canadiennes.

FIGURE 3 Différence entre les sexes concernant le pourcentage d'exposition des élèves canadiens à chaque type d'intimidation au moins quelques fois par mois : PISA 2015



Remarque : Toutes les différences entre les sexes sont statistiquement significatives, à l'exception de l'énoncé « Des élèves m'ont volontairement tenu(e) à l'écart ».

Les données du PISA permettent d'étudier l'intimidation du point de vue de l'administration scolaire. Un questionnaire du PISA a demandé aux directions d'école d'indiquer dans quelle mesure un certain nombre de facteurs liés aux élèves affectaient le climat scolaire, l'un de ces facteurs étant « les élèves qui menacent ou brutalisent d'autres élèves ». Les réponses étaient basées sur une échelle de Likert à quatre points (« Pas du tout », « Très peu », « Dans une certaine mesure », « Beaucoup »). Selon les données de 2015, 14 p. 100 des élèves canadiens

étaient dans des écoles où les directions avaient signalé que les comportements menaçants ou brutaux de certains élèves nuisaient dans une certaine mesure, voire beaucoup, à l'apprentissage. Cette mesure peut faire l'objet d'un suivi au fil du temps, car la même question a été posée dans les cycles précédents du PISA. En 2012 et en 2009, 15 p. 100 des élèves étaient dans des écoles où les directions avaient signalé que ces comportements nuisaient dans une certaine mesure à l'apprentissage, comparativement à 18 p. 100 en 2003.

La proportion d'élèves canadiens de 8^e année/2^e secondaire qui ont été victimes d'intimidation a peu changé entre 2013 et 2016.

En 2015, l'évaluation de la TEIMS a été administrée dans cinq provinces (Alberta, Manitoba, Ontario, Québec et Terre-Neuve-et-Labrador). Même si la moyenne canadienne représente seulement ces provinces, il est intéressant de noter que seulement 5 p. 100 de ces élèves de 8^e année/2^e secondaire ont signalé être victimes d'intimidation chaque semaine. Cependant, selon les réponses des directions d'école, 21 p. 100 des élèves de 8^e année/2^e secondaire étaient dans des écoles où « l'intimidation ou l'agression verbale entre les élèves » était perçue comme un problème modéré ou grave. Selon ces mêmes données, seulement 1 p. 100 des élèves étaient dans des écoles où les directions percevaient les blessures physiques causées à d'autres élèves comme un problème modéré ou grave.

L'analyse des données de la TEIMS liées aux réponses des élèves de 8^e année/2^e secondaire concernant la fréquence des comportements d'intimidation semble dégager une tendance très constante par rapport aux réponses des élèves de 15 ans qui ont participé à l'enquête du PISA. Près de 30 p. 100 des élèves ont signalé être victimes du comportement « Se moquer de moi ou me dire des insultes » au moins une fois par mois. Les autres comportements les plus fréquents étaient « Dire des mensonges à mon sujet » et « Me mettre à l'écart de leurs jeux ou activités », avec 16 p. 100 des élèves signalant être victimes de ces comportements au moins une fois par mois. Sur la question de la cyberintimidation en particulier, 3 p. 100 des élèves de 8^e année/2^e secondaire ont signalé être victimes du comportement « Afficher des choses gênantes à mon sujet sur Internet » au moins une fois par mois (tableau 1).

TABLEAU 1 Proportion d'élèves canadiens de 8^e année/2^e secondaire qui ont signalé être victimes d'un comportement d'intimidation : TEIMS 2015

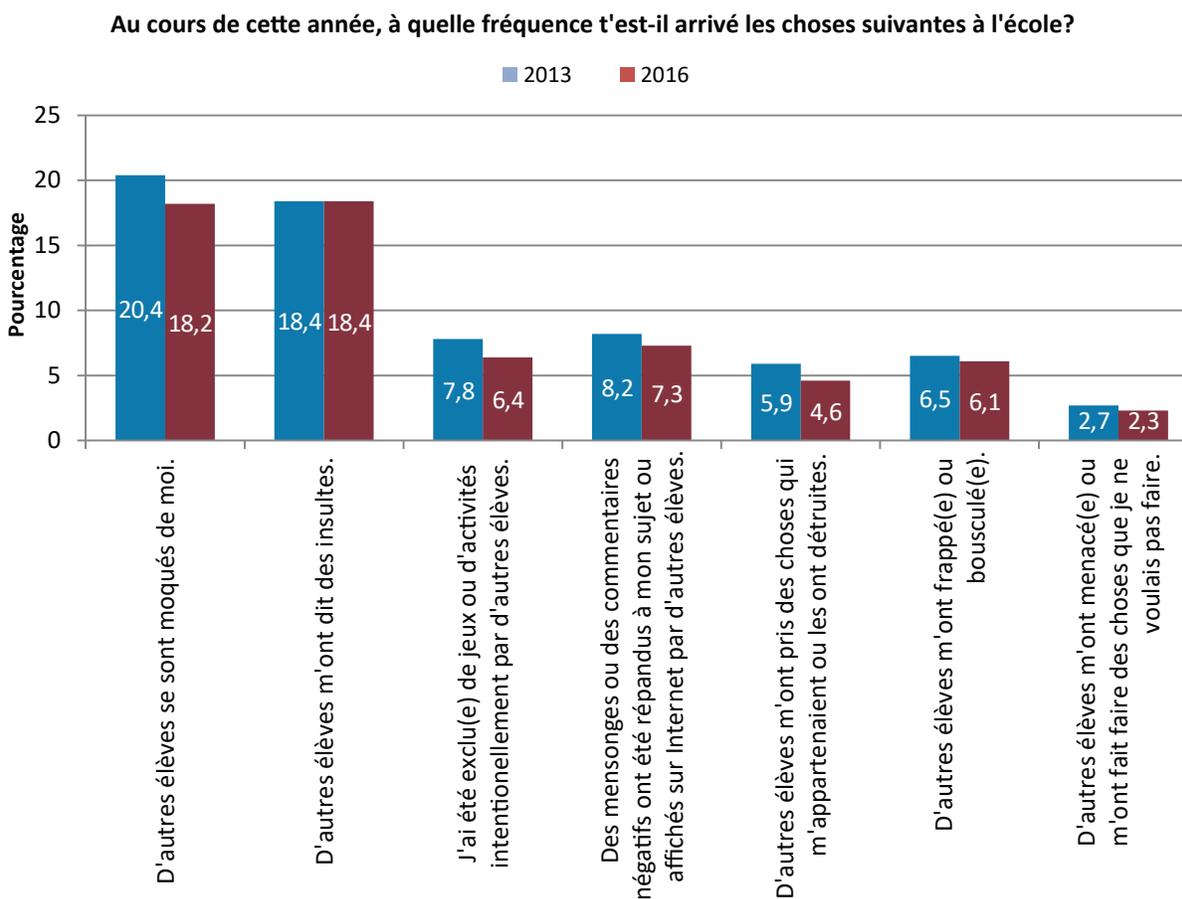
Comportement d'intimidation	Jamais	Quelques fois par année	Au moins une fois par mois
Se moquer de moi ou me dire des insultes	42	30	28
Me mettre à l'écart de leurs jeux ou activités	60	24	16
Dire des mensonges à mon sujet	56	27	16
Me voler quelque chose	71	19	10
Me frapper ou me faire mal (p. ex., me bousculer, me frapper, me donner un coup de pied)	72	16	11
M'obliger à faire quelque chose que je ne voulais pas faire	79	14	6
Dire des choses gênantes à mon sujet	68	22	10
Afficher des choses gênantes à mon sujet sur Internet	89	8	3
Me menacer	86	10	5

En 2013, le PPCE a été administré auprès d'un très grand échantillon d'élèves de 8^e année/2^e secondaire dans toutes les provinces. Les résultats semblent indiquer des niveaux d'intimidation légèrement plus faibles comparativement à la TEIMS 2015. Par exemple, pour la TEIMS 2015, 10 p. 100 des élèves de 8^e année/2^e secondaire ont signalé être victimes du comportement « Me voler quelque chose » au moins une fois par mois, alors que pour le PPCE 2013, 6 p. 100 ont signalé être victimes du comportement « D'autres élèves m'ont pris des choses qui m'appartenaient ou les ont détruites » au moins une fois par mois. Comme les énoncés de comportement utilisés

pour la TEIMS et le PPCE sont similaires, la différence entre 2013 et 2015 en 8^e année/2^e secondaire peut s'expliquer, en partie, par la population ciblée beaucoup plus large du PPCE par rapport à celle de la TEIMS.

Le PPCE a été administré à nouveau en 2016 en utilisant le même instrument au même niveau scolaire, ce qui a permis une comparaison pertinente avec les résultats précédents. Comme le montre la figure 4, on n'observe que très peu de changement entre 2013 et 2016 en ce qui a trait à la proportion d'élèves canadiens de 8^e année/2^e secondaire qui ont signalé être victimes de comportements d'intimidation.

FIGURE 4 Évolution au fil du temps de l'exposition à l'intimidation au moins une fois par mois : PPCE 2013-2016



Les élèves plus jeunes ont signalé être victimes d'intimidation plus fréquemment que les élèves plus âgés.

Pour les élèves de 4^e année, les deux sources de données disponibles sont le PIRLS 2011 et 2016 et la TEIMS 2011 et 2015. Comme mentionné plus haut, le PIRLS utilise une approche identique à celle de la TEIMS et similaire à celles du PISA et du PPCE pour définir l'intimidation, en demandant aux élèves d'utiliser une échelle de Likert

pour indiquer à quelle fréquence ils ont été exposés à une série de huit comportements d'intimidation. Selon ces énoncés, une échelle de l'intimidation en contexte scolaire a été mise au point avec une moyenne internationale de 10. Les valeurs supérieures à 10 indiquent une plus grande fréquence des comportements d'intimidation

par rapport à la moyenne internationale. La moyenne canadienne étant 9,7 sur cette échelle, il peut être conclu que les élèves canadiens de 4^e année étaient exposés un peu moins à l'intimidation par rapport à la moyenne des 50 pays participant au PIRLS 2016 (Mullis et al., 2017). Cependant, ces résultats indiquaient aussi que les élèves canadiens de 4^e année étaient plus fréquemment victimes de comportements d'intimidation par rapport aux élèves plus âgés.

Selon les données du PIRLS 2016, au moins 14 p. 100 des élèves de 4^e année ont signalé être victimes d'au moins un des huit comportements au moins une ou deux fois par mois. Il est troublant de constater que la forme d'intimidation physique plus grave (à savoir, les élèves frappés ou blessés) a été signalée par plus d'un élève sur cinq au moins une fois par mois. La fréquence plus élevée d'intimidation physique chez les élèves plus jeunes correspond aux résultats précédents (Child Trends Databank, 2016; PREVNet, s.d.). Pour le PIRLS, la question générale demandant aux élèves d'indiquer s'ils ont été victimes de comportements d'intimidation incluait une référence spécifique à la cyberintimidation (« ou au moyen de messages textes ou d'Internet »). Les 16 p. 100 des élèves canadiens de 4^e année qui ont signalé être victimes du comportement « Dire des choses gênantes à mon sujet » au moins une fois par mois comporteraient des élèves qui ont été victimes de cyberintimidation.

Pour l'ensemble des six provinces ayant des échantillons suffisamment grands pour que les résultats soient rapportés de façon fiable (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador), au moins un quart des élèves de 4^e année ont signalé être

victimes du comportement « Se moquer de moi ou me dire des insultes » ou « Me mettre à l'écart de leurs jeux ou activités » au moins une fois par mois. Les résultats allaient généralement dans le même sens dans toutes les provinces pour la plupart des huit comportements d'intimidation. Toutefois, plus d'élèves de l'Ontario par rapport au Québec ont signalé être victimes du comportement « Me voler quelque chose » au moins une fois par mois (17 p. 100 et 8 p. 100, respectivement) et victimes du comportement « Me frapper ou me faire mal » (24 p. 100 et 17 p. 100, respectivement). Comme c'était le cas chez les élèves de 15 ans, on a observé que très peu de différences entre les sexes en ce qui concerne la proportion d'élèves victimes de la plupart des comportements d'intimidation au moins une fois par mois. Néanmoins, il y a des différences statistiquement significatives concernant deux comportements : plus de garçons que de filles ont signalé être victimes des comportements « Me frapper ou me faire mal » et « Se moquer de moi ou me dire des insultes » (8 et 6 points de pourcentage en plus, respectivement).

Le PIRLS a aussi été administré en 2011, ce qui donne l'occasion d'analyser les résultats au fil du temps. Selon l'échelle de l'intimidation en contexte scolaire, il n'y a aucune différence entre 2011 et 2016 au chapitre de la proportion d'élèves canadiens de 4^e année ayant signalé être victimes d'intimidation (scores de 9,8 et de 9,7, respectivement). Il convient de noter que l'échelle de 2016 comprenait deux autres comportements qui n'étaient pas inclus en 2011, à savoir « Dire des choses gênantes à mon sujet » et « Me menacer », et dans ces deux cas, au moins 15 p. 100 des élèves canadiens de 4^e année ont signalé être victimes de ces comportements au moins une fois par mois en 2016 (tableau 2).

TABLEAU 2 Pourcentage d'élèves canadiens de 4^e année qui ont signalé être victimes de comportements d'intimidation : PIRLS 2016

Comportement d'intimidation	Jamais	Quelques fois par année	Au moins une fois par mois
Se moquer de moi ou me dire des insultes	45	28	28
Me mettre à l'écart de leurs jeux ou activités	42	28	30
Dire des mensonges à mon sujet	55	23	22
Me voler quelque chose	65	21	14
Me frapper ou me faire mal (p. ex., me bousculer, me frapper, me donner un coup de pied)	52	26	22
M'obliger à faire quelque chose que je ne voulais pas faire	62	20	17
Dire des choses gênantes à mon sujet	64	20	16
Me menacer	68	17	15

En 2015, les élèves canadiens de 4^e année ont aussi participé à l'évaluation de la TEIMS. L'échelle de l'intimidation en contexte scolaire pour cette évaluation était identique à celle du PIRLS 2016, permettant ainsi une comparaison par groupe entre 2015 et 2016. Le score de 9,7 pour la TEIMS 2015 est le même que celui pour le

PIRLS 2016. En outre, avec 17 p. 100 des élèves canadiens de 4^e année ayant signalé être victimes d'intimidation chaque semaine selon la TEIMS 2015, la fréquence de l'intimidation chez les élèves de 4^e année n'a pas changé considérablement entre 2015 et 2016 selon les données de la TEIMS et du PIRLS (Mullis et al., 2016 et 2017).

Répercussions

Prises dans leur ensemble, les données canadiennes tirées des évaluations à grande échelle donnent à croire que l'intimidation demeure un problème grave qui affecte la vie d'un grand nombre d'élèves à tous les niveaux scolaires, mais que la situation s'améliore lentement (UNESCO, 2019). L'intimidation se manifeste plus fréquemment au niveau primaire et diminue aux niveaux intermédiaire et secondaire, ce qui correspond aux résultats des études précédentes. Même si les données sur la cyberintimidation sont encore très limitées, ce comportement semble être plus grave au niveau secondaire. Il y a des différences relativement faibles selon le sexe, la langue du système scolaire et le statut d'immigrante ou immigrante en ce qui concerne la proportion d'élèves victimes d'intimidation au Canada, ce qui suggère que les initiatives de lutte contre l'intimidation peuvent être plus efficaces dans le cadre d'une approche à l'échelle de l'école plutôt que pour cibler des sous-groupes spécifiques. Bien que l'ensemble des provinces du Canada aient mis en œuvre des mesures spécifiques pour lutter contre l'intimidation dans les écoles, les résultats par province indiquent que le Québec a peut-être mieux réussi à limiter les incidents de comportements d'intimidation en mettant en place des approches de lutte contre l'intimidation à l'échelle du système¹. Au chapitre des programmes internationaux de lutte contre l'intimidation, le programme finlandais KiVaTM a été documenté comme une initiative d'intervention conforme aux pratiques exemplaires et ayant fait ses preuves qui vise à modifier la réaction des pairs en les encourageant à défendre la victime d'une agression plutôt qu'à y participer, à en rigoler ou à l'observer passivement (Eades, 2012; KiVa International, 2018; Agence de la santé publique du Canada, 2016;

Salmivalli, Kärnä et Poskiparta, 2011; Yang et Salmivalli, 2015). De telles approches à l'échelle de l'école et de la communauté peuvent aider à réduire l'impact nuisible qu'a l'intimidation sur un trop grand nombre d'élèves.

Dans son plus récent rapport mondial sur l'intimidation (UNESCO, 2019), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a trouvé un certain nombre de facteurs contribuant à la réduction de la violence ou de l'intimidation à l'école au fil du temps. Six de ces facteurs peuvent intéresser particulièrement les autorités de l'éducation au Canada :

- ❖ leadership politique fort et cadres de travail juridique et stratégique robustes pour lutter contre la violence à l'école
- ❖ collaboration entre le personnel enseignant et un vaste éventail de partenaires, notamment dans le secteur de la justice et le secteur social
- ❖ mise en place de programmes scolaires s'appuyant sur des pratiques efficaces, comme le programme KiVa susmentionné
- ❖ disponibilité des données au niveau des écoles et mécanismes de suivi systématiques
- ❖ formation du personnel enseignant sur l'intimidation et la gestion efficace de la salle de classe
- ❖ élaboration et mise en place d'une politique favorisant un milieu d'apprentissage positif et sécuritaire à l'école

¹ Voir « Agir contre la violence et l'intimidation à l'école » sur le site Web d'Éducation et Enseignement supérieur à <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/>.

Pour en savoir plus sur les initiatives de lutte contre l'intimidation en vigueur dans les systèmes scolaires partout au Canada, veuillez consulter les sites Web suivants :

Colombie Britannique : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/erase> (anglais seulement)

Alberta : <http://www.humanservices.alberta.ca/abuse-bullying/bullying-get-help.html> (anglais seulement)

Saskatchewan : <https://www.saskatchewan.ca/bonjour/education-learning-and-child-care/anti-bullying>

Manitoba : https://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/index.html

Ontario : <https://www.ontario.ca/fr/page/lintimidation-essayons-dy-mettre-un-terme>

Québec : <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/>

Nouveau-Brunswick : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education/m12/content/rdi.html>

Nouvelle-Écosse : <http://antibullying.novascotia.ca/fr>

Île-du-Prince-Édouard : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/education-developpement-prescolaire-et-culture/equipes-bien-etre-scolaires>

Terre-Neuve-et-Labrador : <https://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/bullying/index.html> (anglais seulement)

Yukon : http://www.education.gov.yk.ca/pdf/policies/safe_caring_schools.pdf (anglais seulement)

Nunavut : <https://www.gov.nu.ca/health/information/bullying> (anglais seulement)

Territoires du Nord-Ouest : <https://www.ece.gov.nt.ca/fr/services/lintimidation-ca-suffit>

Vous pourriez trouver d'autres renseignements utiles sur les sites Web suivants :

<https://www.prevnet.ca/fr>

<https://helpmychild.ca/> (anglais seulement)

<https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/prevention-de-la-violence-et-de-l-intimidation>

<http://habilomedias.ca/category/categories/cyberbullying>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/enfance-adolescence/parent/ressources-aide-parents/bienvenue-a-etre-parent/intimidation-composer-vieux-probleme.html>

RÉFÉRENCES

Agence de la santé publique du Canada. *KiVa™ Antibullying Program*, 2016. Sur Internet : <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/ppractice/kiva-antibullying-program/>

Child Trends Databank. *Bullying*, 2016. Sur Internet : <https://www.childtrends.org/?indicators=bullying>

Eades, M. « What Canada's schools are doing about bullying », *Parents Canada*, août/septembre 2012. Sur Internet : <https://www.parentscanada.com/school/what-canadas-schools-are-doing-about-bullying>

Hellström, L., Persson, L. et Hagquist, C. « Understanding and defining bullying: adolescents' own views », *Archives of Public Health*, 2015, vol. 73, n° 4, p. 19.

KiVa International. *KiVa School: Let's make it together*, 2018. Sur Internet : <http://www.kivaprogram.net/>

Martin, M. O., Mullis, I. V. S., Foy, P. et Hooper, M. *TIMSS 2015 international results in science*, 2016. Sur le site Web TIMSS & PIRLS International Study Center de Boston College : <http://timssandpirls.bc.edu/timss2015/international-results/>

Martin, M. O., Mullis, I. V. S., Hooper, M., Yin, L., Foy, P. et Palazzo, L. « Creating and Interpreting the TIMSS 2015 context questionnaire scales », dans M. O. Martin, I. V. S. Mullis et M. Hooper (dir.), *Methods and procedures in TIMSS 2015*, 2016. Sur le site Web TIMSS & PIRLS International Study Center de Boston College : <https://timssandpirls.bc.edu/publications/timss/2015-methods/chapter-15.html>

- Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande. *PISA 2015: New Zealand students' well-being report*, Wellington, Nouvelle-Zélande, 2017. Sur Internet : www.education.govt.nz
- Monks, C. P., Smith, P. K., Naylor, P., Barter, C., Ireland, J. L. et Coyne, I. « Bullying in different contexts: Commonalities, differences and the role of theory », *Aggression and Violent Behavior*, 2009, vol. 14, p. 146-156.
- Mullis, I. V. S., Martin, M. O., Foy, P. et Hooper, M. *TIMSS 2015 international results in mathematics*, 2016. Sur le site Web TIMSS & PIRLS International Study Center de Boston College : <http://timssandpirls.bc.edu/timss2015/international-results/>
- Mullis, I. V. S., Martin, M. O., Foy, P. et Hooper, M. *PIRLS 2016 international results in reading*, 2017. Sur le site Web TIMSS & PIRLS International Study Center de Boston College : <http://timssandpirls.bc.edu/pirls2016/international-results/>
- OCDE. *Résultats du PISA 2015 (Volume III) : Le bien-être des élèves*, Paris, Éditions OCDE, 2016.
- OCDE. « Harcèlement scolaire : quelle est l'ampleur du problème? », *PISA à la loupe*, n° 74, 2017. Sur Internet : <https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/3b318e4f-fr.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fpaper%2F3b318e4f-fr&mimeType=pdf>
- PREVNet. *Age trends in the prevalence of bullying*, s.d. Sur Internet : <https://www.prevnet.ca/research/fact-sheets/age-trends-in-the-prevalence-of-bullying>
- Salmivalli, C., Kärnä, A. et Poskiparta, E. « Counteracting bullying in Finland: The KiVa program and its effects on different forms of being bullied », *International Journal of Behavioral Development*, 2011, vol. 35, n° 5, p. 405-411.
- Smith, P.K. et López-Castro, L. « Cross-national data on victims of bullying: How does PISA measure up with other surveys? », mise à jour et prolongement de l'étude par Smith, Robinson et Marchi, 2016, *International Journal of Developmental Sciences*, 2017, vol. 11, n°s 3 et 4, p. 87-92.
- Smith, P., López-Castro, L., Robinson, S. et Görzig, A. « Consistency of gender differences in bullying in cross-cultural surveys », *Aggression and Violent Behavior*, 2019, vol. 45, p. 33-40.
- UNESCO. *Behind the numbers: Ending school violence and bullying*, Paris : UNESCO, 2019.
- Vitoroulis, I., Vaillancourt, T. et Brittain, H. L. « School ethnic composition and bullying in Canadian schools », *International Journal of Behavioral Development*, 2016, vol. 40, n° 5 p. 431-441.
- Volk, A. A., Dane, A. V. et Marini, Z. A. « What is bullying? A theoretical redefinition », *Developmental Review*, 2014, vol. 34, p. 327-343.
- Volk, A. A., Espelage, D. L. & Veenstra, R. « So you want to study bullying? Recommendations to enhance the validity, transparency, and compatibility of bullying research », *Aggression and Violent Behavior*, 2017, vol. 36, p. 34-43.
- Yang, A. & Salmivalli, C. « Effectiveness of the KiVa antibullying programme on bully-victims, bullies and victims », *Educational Research*, 2015, vol. 57, n° 1, p. 80-90.